

Captage COETVEN

Nom du captage	Localisation (coordonnées Lambert II)	PRESCRIPTION
COETVEN		INTERDICTION
Nom de la commune	SISE-Eaux	ACTIVITÉ RÉGLEMENTÉE ET SOUMISE A AUTORISATION PRÉALABLE
PLOERDUT	sise56000145	

ACTIVITÉS	Périmètre de protection immédiate
Toutes activités autres que celles nécessitées par son entretien ou liées à l'exploitation des ouvrages	INTERDICTION
Toute utilisation d'herbicides notamment les désherbants totaux, fongicides, insecticides et autres produits phytosanitaires	INTERDICTION
Utilisation d'herbicides notamment les désherbants totaux, fongicides, insecticides et autres produits phytosanitaires	INTERDICTION
Tout fait susceptible de porter atteinte à la qualité de l'eau	INTERDICTION

Périmètre de protection rapproché

ACTIVITÉS	Zone sensible	Zone complémentaire
Forage des puits	INTERDICTION	
Exploitation de carrières à ciel ouvert	INTERDICTION	
Ouverture et le remblaiement sans précautions particulières des excavations à ciel ouvert	INTERDICTION	
Création de mares ou étangs	INTERDICTION	
Tous dépôts d'ordures ménagères et autres produits fermentescibles, d'immondices, de détritiques, de déchets communément désignés inertes, de produits radioactifs et de tous produits susceptibles d'altérer la qualité des eaux par infiltration ou par ruissellement	INTERDICTION	

Périmètre de protection rapproché

ACTIVITÉS	Zone sensible	Zone complémentaire
<p>l'établissement de toute nouvelle construction superficielle ou souterraine, même provisoire</p>	INTERDICTION	
<p>Suppression des talus</p>	INTERDICTION	
<p>Utilisation de produits phytosanitaires non biodégradables</p>	INTERDICTION	
<p>l'installation de canalisations, réservoirs ou dépôts d'hydrocarbures liquides ou gazeux, de produits chimiques et d'eaux usées de toute nature</p>	INTERDICTION	
<p>Suppression de l'état boisé des parcelles</p>	INTERDICTION	
<p>Assainissement hydraulique</p>	INTERDICTION	

Périmètre de protection rapproché

ACTIVITÉS	Zone sensible	Zone complémentaire
Irrigation	INTERDICTION	
Épandage de fumiers de volailles	INTERDICTION	
Épandage d'effluents liquides (lisiers, purins, effluents d'industrie agroalimentaire, eaux résiduaires des établissements renfermant des animaux, matières de vidanges, jus d'ensilage ...)	INTERDICTION	
l'épandage de déjections solides (fientes de volailles, lapins ...)	INTERDICTION	
la création ou la modification des conditions d'utilisation des voies de communication	ACTIVITÉ RÉGLEMENTÉE ET SOUMISE A AUTORISATION PRÉALABLE	
la création ou la suppression de fossés	ACTIVITÉ RÉGLEMENTÉE ET SOUMISE A AUTORISATION PRÉALABLE	